

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-25-1404 du 16/07/2025

Arrêté du 15 juillet 2025

ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT DANS
L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte détachement d'un administrateur de l'État dans l'emploi de chef de service comptable de première catégorie.

Date d'application : 01/09/2025

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UN ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE



ARRÊTÉ

portant détachement d'un administrateur de l'État dans l'emploi de chef de service comptable de première catégorie

LA MINISTRE AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, CHARGÉE DES COMPTES PUBLICS

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 modifié relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret n° 2023-224 du 30 mars 2023 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois de chef de service comptable, de chef de service administratif et de chef de service de surveillance aux ministères économiques et financiers ;

Vu l'arrêté du 17 juillet 2023 portant intégration (administrateurs de l'État) ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2024 relatif au classement des postes comptables et d'emplois de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé.

ARRÊTE :

Article premier

M. Jean-Bertrand BIGUEY, administrateur de l'État du deuxième grade, Directeur-adjoint à la Direction départementale des Finances publiques de l'Eure, est détaché dans l'emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie et affecté en qualité de responsable du service des impôts des entreprises de Clichy (Hauts-de-Seine), pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} septembre 2025.

Article 2

À compter de cette même date, la rémunération ainsi que les retenues pour pensions civiles dont est redevable M. Jean-Bertrand BIGUEY seront calculées sur la base du 1^{er} chevron de la hors échelle C (IM 1129).

Article 3

L'éligibilité de la prise en charge des frais de changement de résidence sera appréciée selon les termes du décret n° 90-437 du 28 mai 1990.

Article 4

L'intéressé dispose d'un délai de deux mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente, qui peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 5

La Directrice générale des Finances publiques est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 15 JUILLET 2025
POUR LA MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DU 2^E GRADE
DÉLÉGUÉE ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET TALENTS

VÉRONIQUE BONCHE-ALQUIER

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directrice de publication : Amélie Verdier

ISSN 2268-0756